

Belfort, le 13 mars 2023

Division des élèves et de la scolarité

Affaire suivie par :  
Laurence BEURIER  
Tél : 03 84 46 69 32  
Mél : ce.des.dsden90@ac-besancon.fr

4 place de la Révolution Française – CS 60129  
90003 Belfort cedex

L'inspectrice d'académie, directrice  
académique des services de  
l'éducation nationale du Territoire de  
Belfort

à

Mesdames les principales et  
messieurs les principaux de collège  
Mesdames les principales adjointes  
et messieurs les principaux adjoints  
de collège

Mesdames les directrices et  
messieurs les directeurs des écoles  
élémentaires et primaires  
s/c de madame l'inspectrice et  
messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

Objet : internat d'excellence/internat des collégiens de Belfort - Rentrée 2023

Des places d'internat au sein du lycée Raoul Follereau de Belfort sont accessibles aux collégiens quels que soient leur lieu d'habitation et leur niveau de classe.

Les collèges Léonard de Vinci et Châteaudun à Belfort sont néanmoins proposés comme lieux privilégiés de scolarisation car les élèves peuvent y bénéficier d'un accompagnement lors de leur trajet quotidien à l'internat.

L'internat s'envisage comme un choix concerté entre l'élève, la famille et l'école. Toute demande d'admission est préalablement discutée et construite avec l'enfant et la famille. Il est important que cette démarche soit perçue comme une opportunité de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.

L'internat propose, outre l'hébergement, une assistance scolaire quotidienne ainsi que des activités culturelles et sportives pour promouvoir la réussite dans les apprentissages et l'épanouissement personnel de chacun. Une coopération étroite entre chaque collège et l'internat a pour ambition de développer l'excellence pour chaque jeune qui y est admis.

Toute démission de l'internat avant les vacances de Noël entrainera une réaffectation dans le collège d'origine.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information aux familles susceptibles d'être intéressées par une admission en internat à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Les dossiers de candidature visés par vos soins doivent parvenir à la division élèves et scolarité pour le **15 mai 2023**. La commission départementale d'admission se tiendra au début du mois de juin. Les familles seront informées de la décision prise et en cas de réponse positive recevront les modalités pratiques liées à l'inscription.

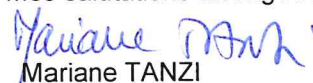
Pour tout renseignement complémentaire : site internet de la DSDEN.

<https://www.ac-besancon.fr/l-internat-d-excellence-internat-nouvelle-generation-121985>

Contact : Laurence Beurier - 03 84 46 69 32 / [ce.des.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.des.dsden90@ac-besancon.fr).

Je sais pouvoir compter sur votre implication au service du parcours d'excellence des élèves et l'accompagnement de leur famille.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Mariane TANZI

PJ : dossier de candidature